



HANDI-JUDO À MEULAN

Une nouvelle activité de Para Judo adaptée aux personnes en situation de handicap

📅 À partir du lundi 14 septembre 2026

Tous les lundis après-midi — de 14h00 à 17h00



Gymnase des Annonciades — Meulan-en-Yvelines

Le Judo Club de Meulan s'engage pour l'inclusion par le sport

Conscient de l'importance du sport pour l'inclusion, la santé et le bien-être, et plus particulièrement des nombreux bénéfices du para-sport pour la santé physique, la santé mentale, l'épanouissement et le dépassement de soi, **le Judo Club de Meulan** souhaite développer une activité régulière de **Para Judo / Handi-Judo** sur le secteur de Meulan et du Nord des Yvelines.

Cette activité permettra d'accueillir au dojo, sur des créneaux adaptés et clairement définis, des personnes en situation de handicap résidant notamment en **IME, foyers de vie et autres structures spécialisées** du secteur de Meulan et de ses environs, qui souhaitent découvrir ou pratiquer le Judo adapté. Cette initiative bénéficie de l'appui du **Comité Handi-Judo 78**, qui souhaite contribuer au développement du Handi-Judo dans le Nord des Yvelines, en complément de l'activité déjà bien implantée dans le Sud du département.

Ce partenariat permettra de **coordonner les moyens, mutualiser les compétences et développer la communication** autour de ce projet inclusif.



Les entraînements

Saison 2026/2027

Pour cette première année, les entraînements auront lieu :

Tous les lundis après-midi



Gymnase des Annonciades à Meulan



14h00 à 17h00

Deux groupes seront proposés chaque lundi :

- **14h00 – 15h30 : premier cours (Handi Judo 1)**
- **15h30 – 17h00 : deuxième cours (Handi Judo 2)**



Un encadrement spécialisé

Les séances seront placées sous la responsabilité de :

Jean-Michel Chifflet

Responsable Handi-Judo 78

Titulaire du **DEJEPS — Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport**, et ayant suivi la formation obligatoire relative aux **violences faites aux femmes**, Jean-Michel Chifflet dispose également d'une importante expérience dans l'enseignement du Judo auprès de judokas présentant différents types de déficiences.



Conditions de participation

Une évaluation préalable

L'admission du judoka se fera **après une évaluation par le professeur**, afin de vérifier son aptitude à pratiquer le Para Judo et de déterminer les modalités d'accueil les plus adaptées en fonction notamment du type de déficience et des besoins de la personne.

Licence Handi-Judo

La prise d'une **licence Handi-Judo auprès du Comité Judo 78 de la Fédération française de judo et de jiu-jitsu est obligatoire** pour participer à l'activité.

Transport et accompagnement

L'IME ou la structure de résidence du judoka devra assurer :

- le transport aller-retour entre la structure et le **Dojo à Meulan** ;
- la présence d'**une personne accompagnante pendant toute la séance**

Cette organisation permet de garantir un accueil sécurisé et adapté aux besoins de chaque participant.

Un projet collectif pour le territoire

Le développement du Handi-Judo à Meulan repose sur la mobilisation de nombreux acteurs locaux et institutionnels. Cette dynamique partenariale a pour objectif de favoriser l'accès au sport, de renforcer l'inclusion et de faire du Para Judo un véritable outil de **santé, de bien-être, d'autonomie et de lien social**.

ENSEMBLE, FAISONS DU JUDO UN SPORT POUR TOUS !

HANDI-JUDO A MEULAN

Tous les lundis | 14h00 – 17h00

À partir du 14 septembre 2026.

 **Gymnase des Annonciades — Meulan-en-Yvelines**

Renseignements et inscriptions :

Judo Club de Meulan

Tel : 07 59 05 74 37

Email : judoclubmeulan78@gmail.com

<https://judoclubmeulan78.ffjudo.com>